



SwissLife

Consignes de sécurité pour le **risque orage**

✓ Pas de risque

- Renseignez-vous sur l'**organisation municipale déployée** pour la gestion d'une situation orageuse : plan communal de sauvegarde (PCS), document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).
- Faites installer un **parafoudre** par un professionnel sur le tableau électrique, doublé de **prises parafoudre**.
- Constituez votre **kit de sécurité***.

👁️ Soyez vigilant

- Suivez les informations sur l'**évolution de la situation météo attendue** dans les prochaines heures : radios (poste à piles) et autres médias.
- Prévoyez de mettre vos véhicules et tous les matériels exposés en lieu sûr.
- Assurez-vous des conditions de mise en sécurité (montée d'eau rapide) avant la pratique de toute **activité aquatique ou de plein air**.
- **Rangez et attachez solidement** tous les objets susceptibles d'être emportés par le vent.
- Prévoyez un **abri** pour vous mettre en sécurité à l'arrivée de l'orage.

⚠️ Soyez prudent

- **Évitez tout déplacement** (à pied, en voiture, etc.).
- Si vous êtes en voiture, **restez à l'intérieur de votre véhicule** et gardez-vous, dès que possible, sur une **zone non exposée**. Éteignez votre moteur, ne touchez à aucune partie métallique et restez éloigné des vitres latérales. Si votre véhicule est touché, restez à l'intérieur et attendez les secours.
- Si vous circulez, **ne vous engagez pas sur les voiries inondées** (routes, ponts, gués), et **respectez la signalisation en place**.
- Éloignez-vous des cours d'eau et **ne stationnez pas sur les berges ou sur les ponts**.
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école**, ni à la crèche : ils y sont en sécurité.
- Mettez vos **véhicules en sécurité**.
- Installez les **protections contre les entrées d'eau** (batardeaux) ; **fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations**, etc.
- **Surélevez vos biens** (meubles, électroménager), **arrimez les cuves**, etc.
- Vérifiez votre **kit de sécurité*** et rassemblez vos **papiers importants**.
- **Coupez les alimentations en électricité et en gaz**.
- Si vous êtes **en extérieur**, **évittez de courir** ou de marcher à grandes enjambées. Ne vous **abritez pas** sous un **parapluie**, un préau métallique, un surplomb rocheux ou un **arbre**. Éloignez-vous des lacs et points d'eau.
- Respectez strictement les **indications routières des autorités** (routes barrées, panneaux de signalisation, etc.).

🏠 Mettez-vous en sécurité

- Conformez-vous aux **consignes de sécurité des autorités**. Rejoignez un **lieu sécurisé hors d'eau** (refuge habitation, centre d'accueil, etc.).
- N'évacuez **que sur ordre des autorités**.
- Ne traversez jamais une zone inondée, **ne descendez pas dans les sous-sols ou parkings souterrains**.
- Rejoignez le lieu sécurisé muni de votre **kit de sécurité*** et de vos **papiers importants**.
- **Limitez vos appels** téléphoniques.
- **N'allez pas chercher les enfants à l'école**, ni à la crèche : ils y sont en sécurité.

🏠 Restez en sécurité

- **Restez confiné** dans le **lieu sécurisé** (étages, centre d'accueil, etc.).
- Informez-vous de l'**évolution de la situation** (radio de proximité).

🕒 Retour à la normale

- **Informez au plus tôt la mairie de votre situation**, et prenez connaissance des **dispositifs d'aide** mis en place.
- Ne consommez pas l'**eau du robinet avant avis favorable** de la mairie.
- Ne rétablissez l'électricité que **si l'installation est sèche**.
- Faites l'**inventaire des dégâts**, prenez des photos des dommages.
- Si un sinistre est survenu, déclarez-le **au plus tôt à votre assureur**.
- **Aérez et désinfectez** les pièces. **Chauffez** votre domicile.
- Proposez votre aide en mairie pour le **rétablissement de la situation sur la commune**.

* Kit de sécurité = lampe torche, radio à piles, piles de rechange, médicaments indispensables, 1 ou 2 couvertures, vêtements, 1 ou 2 bouteilles d'eau.

